



N°ABMED/2024D/4368/DG/SA

Cotonou, le 19 décembre 2024

COMMUNIQUE RADIODIFFUSE

Le Directeur Général de l'Agence béninoise du médicament et des autres produits de santé (ABMed), informe tous les pharmaciens que le dépôt des dossiers de candidatures pour l'attribution des sites d'installation des officines de pharmacie est ouvert pour compter du **jeudi 26 décembre 2024**.

A cet effet, les dossiers de candidatures seront soumis uniquement en ligne, via le lien www.service-publics.bj, jusqu'au dimanche 12 janvier 2025 à minuit.

Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes :

- une demande du postulant adressée au Directeur Général de l'ABMed, précisant ses choix de sites par ordre de priorité ;
- une copie légalisée du diplôme de pharmacien ;
- une copie légalisée de l'attestation d'authenticité pour les diplômes obtenus à l'étranger ;
- une copie de l'autorisation d'exercice en clientèle privée ou la preuve du dépôt de la demande à l'ABMed ;
- une copie de l'attestation d'inscription à l'ordre ou la preuve du dépôt de la demande ;
- une ou des attestation (s) de travail en qualité de pharmacien ;
- un quitus de transfert d'officine s'il y a lieu ;
- un formulaire d'engagement à l'exercice officinal (*disponible sur la plateforme du service public*), renseigné et légalisé par le candidat.



Dr Yossounon CHABI
Directeur Général

